



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple. Un But. Une Foi*



*Ministère de la Santé*

*et de l'Action sociale*

*Agence sénégalaise de*

*Réglementation pharmaceutique*

003 968

f M  
MSAS/ARP/DIAJ

Dakar, le 14 MAI 2025

## NOTE D'INFORMATION

### Attribution des sites d'officine-Édition 2025 : vers une révision concertée des critères

L'Agence Sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique (ARP) adresse ses chaleureuses félicitations aux nouveaux attributaires de sites pour l'ouverture d'officines de pharmacie dans le cadre de l'édition 2024.

Dans un contexte marqué par une dynamique démographique soutenue, une urbanisation croissante et des mutations sanitaires majeures, l'ARP inscrit l'édition 2025 dans une démarche d'amélioration continue. À cet effet, une révision des critères d'attribution des sites d'officine sera engagée dans les prochaines semaines.

Le Directeur général de l'ARP appelle l'ensemble des parties prenantes (Ordre des Pharmaciens du Sénégal, Syndicats des Pharmaciens Privés du Sénégal, associations de pharmaciens, autorités sanitaires et Partenaires techniques) à s'impliquer activement dans les concertations techniques et réglementaires qui seront organisées à cet effet.

Ces échanges auront pour objectifs de :

- mieux aligner les critères de répartition des officines sur les besoins réels des populations et les spécificités locales.
- renforcer la transparence, l'équité et la lisibilité des processus de sélection ;
- favoriser un aménagement pharmaceutique harmonieux, inclusif et équitable sur l'ensemble du territoire national.

L'ARP réaffirme ainsi son engagement à faire évoluer la régulation pharmaceutique dans un esprit d'ouverture, de rigueur et de participation inclusive, au service d'un meilleur accès aux soins pour tous.



**Dr Alioune Ibnou**  
**ABOU TAMB DIQUE**

Agence sénégalaise de Réglementation Pharmaceutique  
Rue A X Rue 6 Point E - Résidence de Missa - Dakar - Sénégal  
<http://www.arp.sn> - [mail: contact@arp.sn](mailto:contact@arp.sn)